

## Délibération n°2020\_DEL\_090

Nomenclature de l'acte	7.1 Finances locales, décisions budgétaires
Objet	<b>Finances – Compte administratif de l'exercice 2019</b> <b>Budget annexe Immobilier d'entreprises</b>

Nombre de membres en exercice : 41  
 Nombre de présents : 32  
 Nombre de votants : 36  
 Date de la convocation : 9 juin 2020

Le 15 juin 2020 à 19h,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, salle de l'Albanais, 3 Place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président.

### Présents :

M. DUMONT Patrick - MME ROUPIOZ Sylvia - M. ROLLAND Alain - M. BASTIAN Patrick - M. LOMBARD Roland – M. Philippe CAMUS - M. LACOMBE Jean-Pierre - MME DUVILLARD Jessy - M. FAVRE Jean-Pierre - M. BLOCMAN Jean-Michel - MME VIBERT Martine - MME DARBON Danièle - M. DEPLANTE Serge - MME BONET Viviane - M. VIOLETTE Jean-Pierre - M. BERNARD-GRANGER Serge - MME HECTOR Sandrine - MME CHAUVETET Béatrice - M. ROUPIOZ Michel - M. DEPLANTE Daniel - M. MORISOT Jacques - M. BRUNET Michel - M. PERISSOUD Jean-François – M. TRANCHANT Yohann - MME BOUCHET Geneviève – M. BISTON Sylvain - M. MUGNIER Joël - M. RAVOIRE François – MME PAILLE Françoise - M. DERRIEN Patrice – MME VENDRASCO Isabelle - MME GIVEL Marie.

### Excusés :

- MME KENNEL Laurence suppléée par M. Philippe CAMUS
- M. BÉCHET Pierre qui a donné pouvoir à MME DARBON Danièle
- M. FAVRE Raymond qui a donné pouvoir à MME BONET Viviane
- MME CARQUILLAT Isabelle
- MME BOUVIER Martine qui a donné pouvoir à MME HECTOR Sandrine
- MME CHARLES Frédérique
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- MME BONANSEA Monique
- MME ORSO MANZONETTA MARCHAND Pauline qui a donné pouvoir à M. MORISOT Jacques
- M. JARRIGE Jean-Rodolphe

M. DEPLANTE Daniel a été élu secrétaire de séance.

Le Président Pierre BLANC s'est retiré de la salle.

En son absence, M. Joël MUGNIER assure la présidence de la séance.

**Rapporteur** : François RAVOIRE, Vice-Président

**Vu** l'Article L1612-12 du CGCT modifié par la loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003 portant sur l'arrêté des comptes des collectivités territoriales ;

**Vu** la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe immobilier d'entreprises ;

**Vu** la présentation des comptes et des résultats du budget annexe immobilier d'entreprises pour l'exercice 2019 ;

**Considérant** que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor dont le compte de gestion 2019 du budget annexe immobilier d'entreprises a préalablement fait l'objet d'un vote le 15 juin 2020 par délibération 2020\_DEL\_089 du Conseil Communautaire ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Vice-président chargé des Finances,

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, APPROUVE** pour chacune des deux sections le **Compte Administratif 2019** du budget immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes, arrêté aux sommes suivantes :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 15 312,03	G 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 31 994,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 025,67 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		15 312,03 = A+B+C+D	33 019,96 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020</b>	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	15 312,03 = A+C+E	31 994,29 = G+I+K
	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	1 025,67 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	15 312,03 = A+B+C+D+E+F	33 019,96 = G+H+I+J+K+L

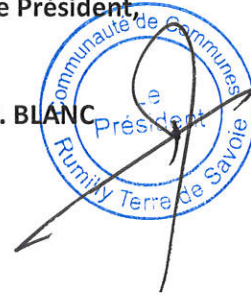
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

P. BLANC



Acte certifié exécutoire le : **30 JUIN 2020**  
Transmis en Préfecture le : **30 JUIN 2020**  
Publication le : **30 JUIN 2020**

Le Président,

P. BLANC

